

DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Valenciennes



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

Ville d'Escaudain

SEANCE DU 10 FEVRIER 2026
CONVOCATION EN DATE DU 4 FEVRIER 2026

DELIBERATION N° 05/01/2026

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 19

Nombre de votants : 22

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GIL Eugène, GUIOT Christelle, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, ADIMI Karim, ZECCHIN Pascal, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. GERNEZ Marc donne pouvoir à M. SALIGOT Bruno, Mme ABDELOUHAED Frédérique donne pouvoir à M. ABDELOUAHED Olivier, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : MM. PLAYE Maryse, ARROMAN Alexandra

Membres absents : MM. TRIoux Annick, DRELON André, LOUGHANI Abdelaziz, GALAND Mélanie, PETIT Dimitri

Secrétaire de séance : Mme GUIOT Christelle

OBJET : Piscine Maurice Thorez – Droits d'entrée

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la délibération n° 09/04/2025 en date du 24 Juin 2025 fixant les tarifs de la piscine ;

Considérant que la Commission Municipale des Sports souhaite rajouter un tarif pour l'accès aux soirées à thème ;

Vu la proposition formulée par la Commission Municipale des Sports ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

FIXE ainsi qu'il suit les tarifs, à compter du 1^{er} Mars 2026 :

ENTREES	TARIFS	
	Unité	Abonnement (10 entrées)
Entrée « adultes »	2,80 €	25,00 €
Entrée « enfants de moins de 16 ans »	1,50 €	13,00 €
Entrée « enfants de moins de 6 ans » (gratuit pour les moins de 2 ans)	1,20 €	10,00 €
Entrée « accompagnant »	0,50 €	-
Comités d'entreprise	-	22,00€ (uniquement par 10 carnets soit 220,00€)
Ecole de natation	Abonnement pour l'année scolaire (Septembre à Juin) : 60,00 €	
Aquagym	6,00 €	54,00 €
Sauna (accès piscine inclus)	6,00 €	54,00 €
Soirées à thème	10,00 €	-
Jardin aquatique (enfant âgé de 10 ans maximum)	Pour 1 enfant et 1 adulte accompagnant : 5,00 € Pour 1 enfant et 2 adultes accompagnants : 6,00 € Enfant supplémentaire : 1,00 €	Pour 1 enfant et 1 adulte accompagnant : 45,00 € Pour 1 enfant et 2 adultes accompagnants : 54,00 € Pour 1 enfant supplémentaire : 10,00€
Découverte du milieu aquatique (pour les enfants de 4 et 5 ans)	20,00€ (stage de 4 séances)	-
Carte « abonnements »	Pour les Escaudinois : Gratuité pour la première (5,00 € en cas de renouvellement) Pour les Extérieurs : 5,00 €	

PRECISE que ces droits d'entrée seront perçus par le régisseur de recettes et encaissés sur le budget communal à l'article 70631 – code fonctionnel 323.

AJOUTE qu'au règlement de toute entrée ou abonnement, il sera remis à l'utilisateur un ticket de caisse.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), GIL Eugène, GUIOT Christelle, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, ABDELOUAHED Frédérique, ADIMI Karim, ZECCHIN Pascal, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,



Bruno SALIGOT.

La Secrétaire de séance,

GUIOT Christelle.

ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 13/02/2026

N° du bordereau d'acquiescement de transaction : 059-215902057-20260210-05_01_2026-DE

Date d'affichage : 17/02/2026

Le Maire,



Bruno SALIGOT.